© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2000

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

MINISTRY OF NATURAL RESOURCES

2000-2001
Business Plan

Ontario

Message from the Minister

Hon. John C. Snobelen

This is an exciting year for the Ministry of Natural Resources (MNR) as we redouble our efforts to protect ***Ontario's Living Legacy*** – the land use strategy that is creating 378 new parks and protected areas, providing security for forestry operations in northern Ontario, and stimulating tourism growth.

Underpinning our work will be an additional $50 million in SuperBuild funding over four years for capital works projects to support the expanded parks network and to develop new recreational opportunities.

Young people have a direct stake in ***Ontario's Living Legacy,*** which is why we're increasing our investment in youth programs and training. These jobs will help provide a head start to a new generation of resource managers and environmental professionals and will contribute to the province's future prosperity.

When the Premier announced ***Ontario's Living Legacy*** in March 1999, he launched a dynamic new chapter in the history of resource management in Ontario. As a result of this initiative, opportunities have never been greater for strengthening relationships and developing partnerships among MNR, the resource sector, environmental groups, and local communities.

Partnerships are key to delivering many ministry programs, including flood and fire response, inspection and enforcement, parks operations, data collection, wildlife reintroduction, and forest management. MNR is also involved in analyzing emerging issues, such as the impact of climate change and fluctuating water levels, and proposing appropriate action.

Ontario's natural resources sustain jobs and communities, support a healthy and diverse environment, and provide recreational opportunities. Our goal is to ensure this natural wealth is managed sustainably for the benefit of all Ontarians, and passed on to future generations.

The Honourable John C. Snobelen
Minister of Natural Resources

Ministry Vision

MNR's vision is the sustainable development of Ontario's natural resources to meet today's needs, and to ensure these resources are available for future generations. Through the sustainable development of natural resources, MNR contributes to the environmental, social and economic well-being of the people of Ontario.

As the lead conservation and resource management agency in the province, MNR pursues a mission of managing our natural resources in an ecologically sustainable way by safeguarding nature's capacity to renew itself.

The ministry has a diverse legislative mandate and a broad client base. Its mandate encompasses:

- conserving and managing Ontario's natural resources, which include our forest ecosystems, fish and wildlife resources, Crown lands and waters, and provincially significant natural and recreational environments, including provincial parks and conservation reserves;

- ensuring the public is protected from natural hazards, such as forest fires and floods, and providing emergency response services in the event of natural disasters; and

- providing for the creation, maintenance of, and access to geographic information about provincial lands, waters and natural resources.

MNR's operating philosophy is resource stewardship. The ministry acts as the custodian of our natural legacy, and safeguards the public interest in Ontario's resources. MNR is responsible for making sure the province's rich endowment of natural assets is managed in a way that ensures Ontario's natural legacy will be passed on for the enjoyment and use of future generations.

100-06227/

Core Businesses

Natural Resource Management

MNR manages forests, fish, wildlife, Crown lands and waters, aggregates, fuel resources, and provincial parks and protected areas sustainably, so as to provide environmental, social and economic benefits. Sustainable development recognizes and supports the needs of society in a way that is consistent with the ecological capacity of the natural environment. The programs within the core business of natural resource management strive to achieve a balance between use and protection and ensure a broad range of values is recognized, through open decision-making and integrated delivery.

Public Safety and Emergency Response

MNR protects life, property and natural resources from the natural disasters of forest fires and floods. It focuses on providing timely information about fire and flood emergencies, planning the most effective and efficient ways of dealing with those emergencies, and ensuring there is adequate capability to protect people and property, community and public infrastructure, and natural resources. This business area delivers the ministry's Aviation, Flood and Fire Management program, which includes emergency planning, flood forecasting, forest fire management, and the provision of specialty flying and non-scheduled air transportation for the Government of Ontario.

Geographic Information

MNR creates, maintains, and provides access to geographic information about provincial lands, waters and natural resources. Most of the ministry's business activities require geographic information to support sound decisions on resource management. Geographic information is also in great demand by other government ministries and industries involved in a variety of areas, including transportation, public health and safety, education, and agriculture, as well as private sector products and services.

Annual Report on Key Achievements for 1999-2000

In 1999-2000, MNR began implementing ***Ontario's Living Legacy***, a land use strategy announced in March 1999. The strategy provides direction on land use and resource management for 40 per cent of the province and commits to the biggest expansion of parks and protected areas in the history of Ontario – increasing the total protected area in the province to 9.5 million hectares, an area equal to all of Ontario south of Algonquin Park.

Interim protection was provided to 378 new parks and protected areas, as public consultations began on the regulation of the newly created protected areas. Planning for the Great Lakes Heritage Coast and Kawartha Highlands signature sites is under way, focusing on building partnerships and identifying opportunities for showcasing the natural splendour of these areas. In March 2000, the Premier announced a four-year, $15.5-million program to enhance fishing, hunting and other Crown land recreation activities in support of Living Legacy objectives.

The Ontario Forest Accord Advisory Board, comprising members from the forest industry, environmental groups and government, was established to implement the 31 commitments contained in the Ontario Forest Accord of March 1999. The Ontario Living Legacy Trust Board set out program objectives for a $30-million trust fund. The fund will be used to support the Forest Accord objectives, as well as improve fish and wildlife habitat and provide access to fishing and hunting opportunities. Intensive forest management training and collaborative forest research projects were initiated.

Visits to provincial parks increased to 9.4 million in 1999-2000, exceeding the target of 8.1 million. Park revenues totaled $36.9 million, 32 per cent above target. Through a variety of corporate partnerships, Ontario Parks generated additional revenue of about $1.5 million, which was re-invested back into the parks program. To improve customer service, Ontario Parks launched a 1-800 number in April 1999 and an on-line parks reservation system in March 2000.

In 1999-2000, the Natural Areas Protection Program provided more than $6-million in funding to help acquire 3,558 hectares of land and carried out a number of capital projects. This funding helped to secure a permanent route for the Bruce Trail, create new access points on the Niagara Escarpment, and increase protection of the Rouge Valley.

MNR stocked 8.5 million fish during 1999-2000 and invested $2.5 million in its White Lake hatchery facility. More than 500 Community Fish and Wildlife Involvement Program projects were funded, involving 18,500 volunteers. Projects included habitat restoration and monitoring fish and wildlife populations. The ministry also allocated $3 million of the $10-million Fish and Wildlife Protection and Enhancement Fund for a variety of conservation projects and activities.

To achieve sustainability, MNR must ensure compliance with resource laws and regulations in all program areas. The ministry achieved a 95 per cent rate of compliance in 1999-2000, five per cent above its target. MNR also enhanced its endangered species protection by regulating two new bird species under the *Endangered Species Act* – the prothonotary warbler and the king rail – and by completing a recovery plan for American ginseng.

The nine new CL-415 waterbombers added to the MNR fleet over the last two years, and the 52 additional initial attack fire fighters in 1999-2000, played major roles in setting an initial forest fire attack success rate of 94.4 per cent. This was the second highest success rate on record over the past five years, despite a very severe spring fire season. Firefighting and related aviation management efficiencies realized savings of $5.37 million compared to projections for the year.

During 1999-2000, MNR led the implementation of a province-wide land information system through Land Information Ontario. Key accomplishments included the launch of GeoSmart, a program to help municipalities be more competitive in the global economy and more efficient in their use of government data. This SuperBuild initiative is a component of Connect Ontario, led jointly by the Ministry of Energy, Science and Technology and MNR.
MNR also collaborated with other ministries with land and resource mandates to improve and standardize access, collection, maintenance, and distribution of natural resource, environmental, geophysical and other data.

In 1999-2000, MNR improved public service through customer service training, customer service process assessment, and provision of customer-focused publications, as well as through its continued involvement in service delivery through Ontario's Government Information Centres.

The ministry expanded its youth employment program in 1999-2000 to support careers in resource management and rebuild skills in MNR.

Key Commitments and Strategies for 2000-2001

Key Commitments

MNR will continue to build on the success of Ontario's Living Legacy and will expand the program to include environmental initiatives across the province. In 2000-2001, emphasis will be on:

- providing more certainty over land use for resource-based tourism and the forest industry through the Ontario Forest Accord,
- regulating new parks and protected areas,
- enhancing outdoor recreation opportunities, including hunting and fishing,
- implementing the Great Lakes Heritage Coast initiative to protect the area's natural beauty, boost economic development and create jobs,
- expanding the Natural Areas Protection Program to acquire ecologically significant lands,
- developing tourism and recreation potential to create jobs and diversify local economies, including Legacy Landmarks to showcase natural resources,
- enhancing Ontario's species at risk program,
- expanding the Protection and Enhancement Fund for fish and wildlife, and
- developing better science, data and information to support the objectives of Living Legacy.

MNR will work with representatives from the tourism, forest and mining exploration industries to develop a framework for negotiating Resource Stewardship Agreements that will allow the resource based tourism and forest industries in Ontario to co-exist and prosper.

Ontario's competitive economic advantage of abundant water resources relies on having in place an effective policy and legislative framework to ensure the sustainability of water resources. Co-ordination and integration of water management across the province will help make sure Ontario is prepared to deal effectively with current and emerging water issues. MNR will work with other ministries to establish a framework and business plan to address the short- and long-term water needs of the province.

MNR, in partnership with other ministries, will enhance the province's management of both low and high water conditions and attempt to negotiate a binding agreement with the eight Great Lakes states and Quebec based on a common standard for the protection of the waters of the Great Lakes. The ministry will continue to implement a capital upgrade program of provincial water control infrastructure.

MNR will continue to support corporate projects and government restructuring initiatives such as Shared Services, ServiceOntario, and the Government Information Centres. An expanded youth program in 2000-2001 will provide opportunities for over 70 new interns, the majority in support of the Living Legacy program.

The ministry will pursue the expansion of public access to geographic information and advances in information technology through the Land and Resources Cluster by leading initiatives such as GeoSmart and Land Information Ontario.

MNR will work toward fulfilling the government's commitment to legally recognize the importance of hunting, fishing and conservation in Ontario. The ministry will strive to further improve the protection of vulnerable and threatened species. Major efforts will continue with other agencies to prevent raccoon rabies from becoming endemic in Ontario.

MNR will aim to maximize the rate of compliance with resource legislation by delivering an effective, professional compliance program based on a blend of promotional/education, monitoring and enforcement initiatives.

Key Strategies

Integrated Resource Management

Complex natural resource and biological systems and processes together with equally complex social and economic considerations require integrated resource management approaches. Integrated resource management involves coordinating resource management policies, programs and activities to optimize long-term benefits and minimize conflicts among programs, resource management activities and uses.

MNR will have regard for both individual and combined consequences of its policies, plans and programs, including social, economic and environmental impacts. The ministry will play a leadership role in the identification and resolution of natural resource issues (frequently involving multiple ministries, agencies and resource sectors), as well as in the facilitation of resource-based economic development.

Improving Knowledge and Information

MNR will continue to lead and support initiatives that improve the availability of accurate and timely information and scientific knowledge necessary for managing resources on a sustainable basis. The ministry needs to ensure that information from resource inventories and surveys, ongoing monitoring activities and research, and analysis of results is available for decision-making. MNR will develop and implement an information management framework that provides consistent information based on data standards, as well as common access methods and support tools.

MNR will contribute to the province's information infrastructure through leadership in the development of a provincial land and resource information system and provincial geo-referencing system.

Valuing Resources

Properly valued natural resources are essential for establishing priorities and objectives for land uses, allocating resources and setting prices for resource use, management, and development. MNR is committed to ensuring that the public receives a fair return for the use of public resources and to improving its abilities to place a value on resources, particularly in analysis and interpretation of economic, financial and social knowledge and information.

Quality Service

MNR's Quality Service goal is to increase customer satisfaction through service excellence. The ministry is also committed to continuous improvement in its management systems and support services. These goals are to be achieved by striving for excellence through leadership, meeting or exceeding service standards and being responsive to customer needs.

Honouring MNR's Statement of Environmental Values

The Ministry will continue to consider its Statement of Environmental Values when making decisions that are environmentally significant, including implementing public notice and consultation requirements of the *Environmental Bill of Rights.*

Key Performance Measures

Core Business: Natural Resource Management

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2000-2001 Commitments
Natural resource base is sustained.	Harvest area successfully renewed.	The measure will be determined from a sample based on the independent forest audit results. The success rate recorded in the 1992 Ontario Independent Audit on harvested areas from the 1970s and early 1980s was 96%, using the standards of the day.	Achieve the benchmark of 96%. Report on major variations in renewal success rates.
	Rate of compliance with resource laws and regulations.	Standard is 90% compliance based on ministry officer contacts.	Meet standard of 90% compliance based on ministry officer contacts.
Economic and social benefits from Ontario's natural resources are sustained.	Number of fish stocked.	Measure is based on the estimated number of fish stocked in provincial waterways.	Stock 8.6 million fish.
	Level of recreational use of natural resources.	Provincial parks visits — 8.3 million (10-year average).	Maintain standard for provincial parks visits to 8.3 million (10-year average).
Natural resource base is protected.	Endangered species protected.	Ensure that all species identified as endangered are protected by regulation, under the *Endangered Species Act*.	Seek to regulate 2 additional species. Complete Sydenham River recovery plan. Prepare 2 additional recovery plans, for a total of 20 plans.

Core Business: Natural Resource Management			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	2000-2001 Commitments
All ministry activities emphasize need to ensure high levels of customer satisfaction.	Level of customer satisfaction (general public and commercial clients).	Measure will be based on percentage of general public and commercial clients either satisfied or very satisfied with the level and quality of service provided by MNR.	Achieve standard of 85% satisfaction level by 2001-2002.

Core Business: Public Safety and Emergency Response			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	2000-2001 Commitments
Human life, property and natural resources are protected.	Fire response time.	A standard of 60 minutes response time in the intensive fire management zone.	Respond to 65% of fires within the standard of 60 minutes or less.
	Area burned in intensive and measured protection zones.	Less than 80,000 hectares/year based on a ten year rolling average.	Meet target of 80,000 hectares/year on average.
	Fire response success.	A standard of 96% of fires held to 4 hectares or in a state of 'being held' by 12 p.m. the day after the fire is reported.	Meet 96% standard.

Core Business: Geographic Information

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2000-2001 Commitments
Economic and social benefits from Ontario's natural resources are sustained.	Percentage of the province with current resource inventory and base maps.	The objective of this measure is to report on progress to complete the Ontario base map coverage, the Forest Resources Inventory, and the Natural Resources Data Infrastructure. Under Natural Resources Data Infrastructure, reporting will focus on addressing data needs or requirements of a variety of business areas and initiatives including Ontario's Living Legacy and the Natural Resources and Values Information System.	Completion and review of a pilot with the federal government to test new technology for Ontario base mapping north of 51°N, leading to project plan and cost sharing of mapping production (subject to Federal government resourcing). Complete 95% of the Forest Resources Inventory by the end of the fiscal year. Add 10 or more new data classes into the Natural Resources and Values Information System, and establish data standards and data custodians (sustainable data maintenance models) for core natural resource data sets.

1999 - 2000 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals

OLD STRUCTURE

Note: MNR realigned its core businesses during the 2000-2001 Business Planning process. The information below represents the monies spent at the end of 1999-2000 under the original core business structure.

Ministry of Natural Resources	
Operating	$458 million
Capital	$97 million
	3,360 staff

Natural Resource Management	
Operating	$283 million
Capital	$52 million
	2,460 staff

Geographic Information	
Operating	$24 million
Capital	$0 million
	310 staff

Public Safety and Emergency Response	
Operating	$126 million
Capital	$45 million
	340 staff

Ministry Administration & Main Office	
Operating	$25 million
Capital	$0 million
	250 staff

Note:

1. Staff numbers are shown as full-time equivalents
2. The year start Operating Expenditure Estimate (PSAB) for 1999-2000 was $364 million. Increases in-year amounted to $93 million. The major increase items were Extra Fire Fighting $47 million and Y2K $12.9 million.
3. MNR's net expenditure (Cash) for 1999-2000 does not include recoveries from Special Purpose Accounts, other ministries, and other programs within the ministry. The ministry's recoveries in 1999-2000 amount to $122.1 million, broken down as follows:

Parks Special Purpose Account	36.9
Fish and Wildlife Special Purpose Account	50.4
Forest SPA and Trusts	3.6
Recoveries from other ministries/programs	31.2
Total	**122.1**

1999 - 2000 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals

NEW STRUCTURE

Note: MNR realigned its core businesses during the 2000-2001 Business Planning process. The information below represents how monies would have been spent in 1999-2000 if the new core business structure had been in place. It is provided to facilitate comparison between last year's spending and 2000-2001 planned spending.

Ministry of Natural Resources	
Operating	$458 million
Capital	$97 million
	3,360 staff

Natural Resource Management	
Operating	$267 million
Capital	$52 million
	2,415 staff

Geographic Information	
Operating	$57 million
Capital	$0 million
	395 staff

Public Safety and Emergency Response	
Operating	$112 million
Capital	$45 million
	320 staff

Ministry Administration & Main Office	
Operating	$22 million
Capital	$0 million
	230 staff

Note:

1. Staff numbers are shown as full-time equivalents
2. The year start Operating Expenditure Estimate (PSAB) for 1999-2000 was $364 million. Increases in-year amounted to $93 million. The major increase items were Extra Fire Fighting $47 million and Y2K $12.9 million.
3. MNR's net expenditure (Cash) for 1999-2000 does not include recoveries from Special Purpose Accounts, other ministries, and other programs within the ministry. The ministry's recoveries in 1999-2000 amount to $122.1 million, broken down as follows:

Parks Special Purpose Account	36.9
Fish and Wildlife Special Purpose Account	50.4
Forest SPA and Trusts	3.6
Recoveries from other ministries/programs	31.2
Total	**122.1**

2000-2001 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan

Ministry of Natural Resources	
Operating	$376 million
Capital	$83 million
	3,400 staff

Natural Resource Management	
Operating	$250 million
Capital	$62 million
	2,420 staff

Geographic Information	
Operating	$39 million
Capital	$8 million
	400 staff

Public Safety and Emergency Response	
Operating	$61 million
Capital	$13 million
	335 staff

Ministry Administration & Main Office	
Operating	$26 million
Capital	$0 million
	245 staff

Note:

1. Staff numbers are shown as full-time equivalents.
2. The year-start number is PSAB based. No in-year adjustment.
3. MNR's approved allocation does not include recoveries from Special Purpose Accounts, other ministries, and other programs within the ministry. The ministry's recoveries in 2000-2001 are budgeted at $105.1 million, broken down as follows:

Parks Special Purpose Account	32.0
Fish and Wildlife Special Purpose Account	53.2
Forest SPA and Trusts	1.4
Recoveries from other ministries/programs	18.5
Total	**105.1**

Who to Call

We welcome questions or comments about the ministry's business plan. More information about the ministry and its programs can be found on our Web site at www.mnr.gov.on.ca/MNR/

Minister's Office
Paul Demers
Tel: (416) 314-2301
Fax: (416) 314-2216
Room 6630, Whitney Block
99 Wellesley Street West
Toronto, Ontario M7A 1W3
E-mail: paul.demers@mnr.gov.on.ca

Policy and Planning Coordination Branch
Ray Pichette
Tel: (416) 314-1923
Fax: (416) 314-1948
E-mail: ray.pichette@mnr.gov.on.ca

Communications Services Branch
George Hutchison
Tel: (416) 314-2119
Fax: (416) 314-2102
E-mail: george.hutchison@mnr.gov.on.ca

Geographic Information
Jim Hamilton
Tel: (705) 755-2139
Fax: (705) 755-1640
E-mail: jim.hamilton@mnr.gov.on.ca

Public Safety and Emergency Response
Jack McFadden
Tel: (705) 945-5937
Fax: (705) 945-5959
E-mail: jack.mcfadden@mnr.gov.on.ca

Natural Resource Management

Fish and Wildlife
Bob Beecher
Tel: (705) 755-1909
Fax: (705) 755-1900
E-mail: bob.beecher@mnr.gov.on.ca

Forest Management
Bill Thornton
Tel: (705) 945-6660
Fax: (705) 945-6667
E-mail: bill.thornton@mnr.gov.on.ca

Industry Relations
Riet Verheggen
Tel: (705) 945-5718
Fax: (705) 945-6667
E-mail: riet.verheggen@mnr.gov.on.ca

Lands and Waters
David deLaunay
Tel: (705) 755-1620
Fax: (705) 755-1201
E-mail: david.delaunay@mnr.gov.on.ca

Ontario Parks
Adair Ireland-Smith
Tel: (705) 755-1702
Fax: (705) 755-1701
E-mail: adair.ireland-smith@mnr.gov.on.ca

Copies of this document are available free from:
Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8.
Telephone: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2000

ISBN 0-7778-9769-5

Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

Plan d'activités
2000-2001

Ontario

Message du ministre

L'hon. John C. Snobelen

Le ministère des Richesses naturelles (MRN) connaît une année très stimulante. En effet, nous redoublons d'effort afin de protéger le ***Patrimoine vital de l'Ontario***. Cette stratégie d'aménagement du territoire permettra de créer 378 parcs et zones protégées, fournira un sentiment de sécurité aux entreprises exploitant les ressources forestières du Nord de l'Ontario et stimulera la croissance du tourisme.

Nos efforts seront rendus possibles en partie par l'affectation d'un montant supplémentaire de 50 millions de dollars sur quatre ans dans le cadre de l'initiative SuperCroissance, montant qui permettra la réalisation de projets d'immobilisations appuyant l'expansion du réseau de parcs et la création de nouvelles possibilités dans le secteur des loisirs.

Les jeunes ont des intérêts particuliers dans le ***Patrimoine vital de l'Ontario.*** C'est pour cette raison que nous investirons davantage dans les programmes et activités de formation qui leur sont destinés. Les emplois ainsi créés contribueront à donner une longueur d'avance à une nouvelle génération de gestionnaires des ressources et de professionnels de l'environnement et à assurer la prospérité future de la province.

Lorsque le premier ministre a rendu publique la stratégie ***Patrimoine vital de l'Ontario*** en mars 1999, il a marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la gestion des ressources en Ontario. Cette stratégie a donné au MRN une occasion exceptionnelle de nouer des liens plus étroits et de former des partenariats avec le secteur des ressources, les groupes environnementaux et les collectivités.

Les partenariats jouent un rôle essentiel dans la prestation d'un grand nombre de programmes du ministère, notamment les mesures d'intervention lors d'inondations ou d'incendies, les activités d'inspection et d'exécution des lois, l'exploitation des parcs, la collecte de données, la réintroduction d'espèces sauvages et la gestion des forêts. En outre, le MRN analyse de nouvelles questions, telles que l'incidence des changements climatiques et de la fluctuation des niveaux d'eau, et propose des mesures appropriées.

Les ressources naturelles de l'Ontario soutiennent des emplois et des collectivités, assurent un environnement sain et diversifié, et rendent possibles un grand nombre d'activités récréatives. Notre objectif est de nous assurer que cette richesse naturelle est gérée de façon durable afin que tous les Ontariens et Ontariennes puissent en profiter, aujourd'hui et demain.

L'honorable John C. Snobelen
Ministre des Richesses naturelles

Objectifs généraux du ministère

Les objectifs généraux du ministère consistent à assurer l'exploitation durable des ressources naturelles de l'Ontario pour qu'elles répondent aux besoins d'aujourd'hui et que les générations futures puissent à leur tour en disposer et en jouir. En préconisant l'exploitation durable des ressources naturelles, le ministère concourt au bien-être social, environnemental et économique de la population ontarienne.

En tant que premier intendant et gestionnaire du patrimoine naturel de la province, le MRN est chargé de gérer les ressources naturelles d'une façon écologiquement viable, en préservant la capacité de renouvellement de la nature.

Le ministère est investi par le gouvernement d'un mandat comportant plusieurs aspects et répondant aux besoins d'une clientèle variée. Son mandat s'étend aux activités suivantes :

- gérer et préserver le patrimoine naturel de l'Ontario, à savoir les écosystèmes forestiers, les espèces sauvages et les poissons, les terres et les eaux de la Couronne, ainsi que les milieux naturels et les zones récréatives d'importance provinciale, y compris les parcs provinciaux et les réserves de conservation;

- assurer la protection du public contre les risques naturels, tels que les incendies de forêts et les inondations, et fournir des services d'intervention d'urgence en cas de désastre naturel;

- prévoir la collecte et la mise à jour de l'information géographique sur les terres, les eaux et les ressources naturelles de la province, et assurer l'accès à cette information.

Les activités du ministère reposent sur le principe de l'intendance des ressources. En veillant sur les ressources naturelles de l'Ontario, le ministère protège les intérêts du public. Il doit aussi s'assurer que ces ressources abondantes sont gérées de façon que le patrimoine vital de la province puisse être légué aux générations futures.

Activités de base

Gestion des ressources naturelles

Le MRN gère les forêts, les poissons, les espèces sauvages, les terres et les eaux de la Couronne, les agrégats, les ressources en combustibles, les parcs provinciaux et les zones protégées de façon durable afin que la population puisse en tirer des avantages environnementaux, sociaux et économiques. La notion de développement durable consiste à satisfaire les besoins de la société en tenant compte de la capacité de renouvellement du milieu naturel. Par les différents programmes qu'il offre dans le cadre de cette activité de base, le ministère s'efforce d'atteindre un équilibre entre l'utilisation des ressources et leur protection pour assurer l'appréciation d'un large éventail de valeurs, de prendre des décisions de façon transparente, et de regrouper ses programmes en un ensemble homogène.

Protection du public et intervention d'urgence

Le MRN protège la vie humaine, les biens matériels et les ressources naturelles contre les désastres naturels que sont les incendies de forêts et les inondations. Ce devoir consiste surtout à fournir rapidement de l'information sur les incendies et les inondations nécessitant une intervention d'urgence, à trouver les moyens d'intervention les plus efficaces possibles, et à garantir les ressources humaines et matérielles requises pour bien protéger la population, les biens, les ouvrages d'infrastructure publics et communautaires, et les ressources naturelles. Cette activité est prise en charge par la Direction de l'aviation et de la lutte contre les inondations et les incendies, qui s'occupe, entre autres, de la planification des mesures d'urgence, de la prévision des inondations, de la gestion des incendies de forêts et des services de transport aérien spécialisé et non régulier pour le gouvernement de l'Ontario.

Information géographique

Le MRN recueille et met à jour des données géographiques sur les terres, les eaux et les ressources naturelles de la province, et assure l'accès à ces données. La plupart des activités du ministère nécessitent des données géographiques pour qu'il soit possible de prendre des décisions éclairées sur la gestion des ressources. Ces données sont aussi très importantes pour les autres ministères et les entreprises qui s'intéressent entre autres aux transports, à la santé et la sécurité publiques, à l'enseignement, à l'agriculture et à divers produits et services du secteur privé.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 1999-2000

En 1999-2000, le MRN a commencé à mettre en oeuvre la stratégie d'aménagement du territoire ***Patrimoine vital de l'Ontario*** annoncée en mars 1999. Cette stratégie oriente l'aménagement du territoire et la gestion des ressources sur 40 pour 100 de la superficie de la province, et comprend un engagement de réaliser le plus vaste projet d'expansion du réseau de parcs et de zones protégées de l'histoire de l'Ontario. Ce projet permettra d'accroître le territoire protégé de la province, qui totalisera 9,5 millions d'hectares, soit l'équivalent de la partie de l'Ontario située au sud du parc Algonquin.

On a accordé une protection provisoire à 378 nouveaux parcs et zones protégées pendant que l'on consulte le public sur la réglementation de ces lieux. On planifie actuellement l'aménagement du Littoral du patrimoine des Grands Lacs et des hautes terres de Kawartha en mettant l'accent sur la création de partenariats et les moyens de mettre en valeur la splendeur naturelle de ces endroits. En mars 2000, le premier ministre a annoncé la mise sur pied d'un programme d'une durée de quatre ans et doté d'un budget de 15,5 millions de dollars visant à améliorer la pêche, la chasse et d'autres activités récréatives auxquelles on peut se livrer sur les terres de la Couronne. Ce programme s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie Patrimoine vital.

Le Conseil consultatif de l'Accord sur les forêts de l'Ontario, formé de représentants de l'industrie forestière, de groupes environnementaux et du gouvernement, a été créé pour mettre en oeuvre les 31 engagements formulés dans l'Accord sur les forêts de l'Ontario de mars 1999. La Commission du Patrimoine vital de l'Ontario et les responsables du Fonds de fiducie ont défini les objectifs du programme dans le cadre de ce fonds de 30 millions de dollars. Le fonds appuiera les objectifs de l'Accord sur les forêts de l'Ontario, contribuera à améliorer l'habitat de poissons et d'espèces sauvages, et permettra d'offrir de nouvelles activités de chasse et de pêche. Par ailleurs, on a donné des séances de formation intensive en gestion forestière et entrepris des projets de recherche concertée en foresterie.

On a enregistré 9,4 millions de visites dans les parcs provinciaux en 1999-2000, soit plus que l'objectif fixé de 8,1 millions de visites. Les recettes des parcs se sont chiffrées à 36,9 millions de dollars, soit 32 pour 100 de plus que l'objectif fixé. Grâce à divers partenariats avec des entreprises, Parcs Ontario a généré des recettes supplémentaires d'environ

1,5 million de dollars, qui ont été réinvesties dans les parcs. Soucieux d'améliorer le service à la clientèle, Parcs Ontario a mis en service un numéro sans frais d'interurbains en avril 1999 et un système de réservation en ligne d'emplacements de camping dans les parcs provinciaux en mars 2000.

En 1999-2000, dans le cadre du Programme de protection des zones naturelles, on a accordé plus de 6 millions de dollars pour l'achat de 3 558 hectares de terres et réalisé divers projets d'immobilisations. Cette aide financière a permis de rendre permanente une partie du tracé du sentier Bruce, d'aménager de nouveaux points d'accès sur l'escarpement du Niagara et de mieux protéger la vallée de la Rouge.

Le MRN a ensemencé 8,5 millions de poissons en 1999-2000 et investi 2,5 millions de dollars dans sa frayère White Lake. En outre, il a financé plus de 500 projets dans le cadre du Programme de participation communautaire à la gestion des pêches et du Programme de participation communautaire à la gestion de la faune, auxquels ont participé 18 500 bénévoles. Parmi les projets réalisés, citons la restauration d'habitats et la surveillance de populations de poissons et d'animaux sauvages. Par ailleurs, le ministère a affecté 3 millions de dollars sur les 10 millions de dollars du Fonds de protection et de mise en valeur des pêches et de la faune à divers projets et activités de conservation.

Pour assurer l'exploitation durable des ressources, le MRN doit faire appliquer et observer les lois et règlements pertinents dans le cadre de tous ses programmes. Le ministère a affiché un taux d'observation de 95 pour 100 en 1999-2000, soit 5 pour 100 de plus que l'objectif fixé. En outre, il a amélioré la protection des espèces en voie de disparition en adoptant des règlements pris en application de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* pour deux autres espèces d'oiseaux, la paruline orangée et le râle élégant, et en élaborant un plan de rétablissement pour le ginseng d'Amérique.

Le taux de réussite de 94,4 pour 100 enregistré en 1999-2000 à la suite d'une première intervention lors d'un incendie de forêt s'explique en bonne partie par les neuf bombardiers à eau CL-415 ajoutés à la flotte aérienne du MRN au cours des deux dernières années et les 52 pompiers supplémentaires de première intervention. Ce taux n'a été dépassé qu'une fois au cours des cinq dernières années, et ce malgré le grand nombre d'incendies de forêts survenus au printemps. Grâce à une gestion plus efficace des activités de lutte contre les incendies et des opérations aériennes, on a réalisé des économies de 5,37 millions de dollars par rapport aux prévisions de l'année.

En 1999-2000, le MRN a dirigé la mise sur pied d'un système provincial d'information foncière dans le cadre de l'initiative Information sur les terres de l'Ontario. Parmi les réalisations clés, citons la mise en oeuvre de l'initiative GéoBranché, un programme visant à aider les municipalités à soutenir la concurrence internationale et à utiliser les données gouvernementales de façon plus efficace. Ce programme, qui a été mis en oeuvre dans le cadre de l'initiative SuperCroissance, est un volet du projet L'Ontario branché, dirigé conjointement par le ministère de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie et le ministère des Richesses naturelles. Le MRN a également collaboré avec d'autres ministères s'intéressant aux terres et aux ressources afin d'améliorer et d'uniformiser la collecte, la mise à jour et la distribution des données sur les ressources naturelles, l'environnement, la géophysique, etc., ainsi que l'accès à ces données.

En 1999-2000, le MRN a amélioré le service à la clientèle en organisant des séances de formation, en évaluant les processus de service, en publiant des documents répondant aux besoins de sa clientèle et en continuant de participer à la prestation des services par l'entremise des Centres d'information du gouvernement de l'Ontario.

Enfin, le ministère a élargi son programme d'emploi des jeunes en 1999-2000 afin d'inciter les jeunes à faire carrière dans la gestion des ressources et d'enrichir les compétences au sein du MRN.

Engagements et stratégies clés en 2000-2001

Engagements clés

Le MRN s'inspirera des résultats positifs de la stratégie Patrimoine vital de l'Ontario pour élargir cette stratégie et y inclure des initiatives environnementales qui seront mises en oeuvre aux quatre coins de la province. Ainsi, en 2000-2001, le ministère :

- fournira une plus grande sécurité concernant l'aménagement du territoire aux entreprises de tourisme lié aux ressources naturelles et à l'industrie forestière par l'entremise de l'Accord sur les forêts de l'Ontario;
- réglementera les nouveaux parcs et zones protégées;
- améliorera les activités de plein air, y compris la chasse et la pêche;
- mettra en oeuvre le programme d'aménagement du Littoral du patrimoine des Grands Lacs afin de protéger la splendeur naturelle de cette région, de stimuler le développement économique et de créer des emplois;
- élargira le Programme de protection des zones naturelles afin de se porter acquéreur de terres ayant une importance écologique;
- mettra l'accent sur le développement du potentiel touristique et récréatif, notamment celui des sites naturels du patrimoine, afin de créer des emplois, de diversifier les économies locales et de mettre en valeur les ressources naturelles;
- améliorera le programme ontarien de protection des espèces menacées;
- élargira la portée du Fonds de protection et de mise en valeur des pêches et de la faune;
- améliorera les activités scientifiques et la collecte de données pour appuyer les objectifs de la stratégie Patrimoine vital de l'Ontario.

Le MRN collaborera avec des représentants des industries du tourisme, de l'exploitation forestière et de l'exploration minière afin de définir un cadre de négociation des ententes d'intendance des ressources permettant aux entreprises de tourisme lié aux ressources naturelles et à l'industrie forestière de l'Ontario de coexister et de prospérer.

Les avantages concurrentiels dont jouit l'Ontario en raison de l'abondance de ses ressources en eau reposent sur une politique et un cadre législatif efficaces assurant la viabilité de ces ressources. La coordination et l'intégration des activités de gestion des eaux dans la province feront en sorte que l'Ontario sera prêt à régler de façon efficace les questions actuelles et futures ayant trait à l'eau. Le MRN collaborera avec d'autres ministères pour définir un cadre et élaborer un plan d'activités permettant de répondre aux besoins en eau à court et à long termes de la province.

Le MRN formera des partenariats avec d'autres ministères pour accroître la capacité de la province de gérer les hautes et les basses eaux et s'efforcera de conclure une entente ayant force obligatoire avec les huit États des Grands Lacs et le Québec reposant sur une norme commune de protection des eaux des Grands Lacs. En outre, le ministère continuera de mettre en oeuvre un programme de mise à niveau de l'infrastructure provinciale de régularisation des eaux.

Le MRN continuera d'appuyer les initiatives de restructuration et les projets gouvernementaux tels que le Bureau des services communs, ServiceOntario et les Centres d'information du gouvernement. Grâce à l'élargissement du programme d'emploi des jeunes en 2000-2001, plus de 70 stagiaires travailleront au ministère; la plupart d'entre eux seront affectés à la stratégie Patrimoine vital de l'Ontario.

Le ministère continuera d'accroître l'accès du public à l'information géographique et de lui faire bénéficier des progrès réalisés dans le domaine de la technologie de l'information par l'entremise du Groupement pour les terres et les ressources en mettant en oeuvre des initiatives telles que GéoBranché et Information sur les terres de l'Ontario.

Le MRN aidera le gouvernement à respecter son engagement de reconnaître, par voie législative, l'importance de la chasse, de la pêche et de la conservation en Ontario. Il s'efforcera d'accroître la protection des espèces vulnérables et menacées et continuera de collaborer avec d'autres organismes afin d'éviter que la transmission de la rage par les ratons laveurs ne devienne endémique dans la province.

Enfin, le MRN s'est fixé comme objectif d'optimiser le taux d'observation des mesures législatives régissant les ressources naturelles en mettant en

oeuvre un programme efficace comprenant diverses initiatives de promotion, de sensibilisation, de surveillance et d'application de la loi.

Stratégies clés

Gestion intégrée des ressources

La complexité des systèmes et procédés ayant trait aux écosystèmes et aux ressources naturelles, ainsi que des facteurs socioéconomiques, nécessite l'adoption d'une démarche axée sur la gestion intégrée des ressources. Ce mode de gestion repose sur la coordination des politiques, programmes et activités de gestion des ressources dans le but d'optimiser les avantages à long terme et de réduire au minimum les conflits entre les programmes, les activités de gestion des ressources et les utilisations de ces ressources.

Le MRN tiendra compte à la fois de l'incidence individuelle et combinée de ses politiques, plans et programmes, notamment sur le plan socioéconomique et environnemental. Le ministère jouera un rôle clé dans la détermination et le règlement des questions ayant trait aux ressources naturelles (qui touchent souvent plusieurs ministères, organismes et secteurs), ainsi que dans l'adoption de mesures de développement économique axées sur l'exploitation des ressources.

Parfaire les connaissances et l'information

Le MRN continuera de diriger et d'appuyer les initiatives fournissant un plus grand nombre de renseignements précis et à jour et permettant d'étoffer les connaissances scientifiques requises pour gérer les ressources de façon durable. Le ministère doit s'assurer que l'on dispose des données provenant des inventaires des ressources, des activités permanentes de surveillance et de recherche et des analyses de résultats pour faciliter la prise de décisions. Il définira et mettra en oeuvre un cadre de gestion fournissant des données uniformes à partir de normes clairement définies, ainsi que des méthodes communes d'accès et des outils connexes.

Le MRN apportera une contribution à l'infrastructure provinciale de l'information en dirigeant la mise au point d'un système provincial d'information sur les terres et les ressources et d'un système provincial de géocodage.

Attacher une juste valeur aux ressources

Il faut attacher une juste valeur aux ressources naturelles avant d'établir les priorités et les objectifs d'aménagement du territoire, de procéder à l'attribution des ressources et de fixer les coûts de l'utilisation, de la gestion et de l'exploitation des ressources. Le MRN s'est engagé à s'assurer que la population de l'Ontario obtient un prix acceptable pour l'utilisation des

ressources publiques et à accroître sa capacité de déterminer la valeur des ressources, notamment lorsqu'il analyse et interprète des données économiques, financières et sociales.

Offrir des services de qualité

Le MRN s'est fixé comme objectif d'accroître le degré de satisfaction de ses clients en offrant des services d'excellente qualité. Il s'est engagé à améliorer constamment ses systèmes de gestion et ses services de soutien. Pour ce faire, il visera l'excellence en donnant l'exemple, en respectant ou en dépassant les normes de service, et en répondant aux besoins des consommateurs.

Respecter la Déclaration sur les valeurs environnementales du MRN

Le ministère continuera de tenir compte de sa Déclaration sur les valeurs environnementales lorsqu'il prend des décisions ayant une incidence sur l'environnement, notamment en émettant des avis publics et en tenant des séances de consultation, comme l'exige la *Charte des droits environnementaux*.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Gestion des ressources naturelles

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2000-2001
Durabilité des ressources naturelles.	Régénération des zones exploitées.	Taux de réussite déterminé d'après un échantillon des résultats de la vérification forestière indépendante. Le taux de réussite noté dans le rapport de 1992 de la vérification indépendante des zones exploitées effectuée au cours des années 1970 et au début des années 1980 était de 96 %, d'après les normes utilisées à cette époque.	Atteindre le pourcentage de référence de 96 %. Rendre compte des grandes variations dans les taux de réussite.
	Taux d'observation des lois et règlements régissant les ressources naturelles.	Le taux standard est de 90 % d'après l'expérience des agents du ministère.	Atteindre le taux d'observation de 90 % déterminé d'après l'expérience des agents du ministère.
Maintien des avantages socioéconomiques associés aux ressources naturelles de l'Ontario.	Nombre de poissons ensemencés.	Le taux de réussite est fondé sur le nombre estimatif de poissons ensemencés dans les eaux provinciales.	Ensemencer 8,6 millions de poissons.
	Niveau d'utilisation des ressources naturelles à des fins récréatives.	Nombre de visites dans les parcs provinciaux : 8,3 millions (moyenne sur 10 ans).	Maintenir le nombre de visites à 8,3 millions (moyenne sur 10 ans).
Protection des ressources naturelles.	Protection des espèces en voie de disparition.	Assurer la protection de toutes les espèces désignées par voie de règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.	Chercher à protéger deux autres espèces par voie de règlement. Terminer la mise en oeuvre du plan de rétablissement d'espèces de la rivière Sydenham. Élaborer deux autres plans de rétablissement d'espèces pour porter le nombre de plans à 20.

Activité de base : Gestion des ressources naturelles			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2000-2001**
Degré élevé de satisfaction de la clientèle à l'égard de toutes les activités du ministère.	Degré de satisfaction de la clientèle (grand public et secteur privé).	Le degré de satisfaction sera déterminé selon le pourcentage des particuliers et des clients du secteur privé qui se disent satisfaits ou très satisfaits des services offerts par le MRN.	Atteindre un degré de satisfaction de 85 % d'ici 2001-2002.

Activité de base : Protection du public et intervention d'urgence			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2000-2001**
Protection de la vie humaine, des biens et des ressources naturelles.	Délai d'intervention en cas d'incendie.	Délai d'intervention standard de 60 minutes dans les zones de gestion intensive des risques d'incendie.	Commencer à combattre 65 % des incendies dans un délai de 60 minutes ou moins.
	Superficie incendiée dans les zones de protection intensive et modérée.	Moins de 80 000 hectares par année selon une moyenne mobile sur 10 ans.	Atteindre l'objectif de 80 000 hectares par année en moyenne.
	Taux de réussite des mesures de lutte contre les incendies.	96 % des incendies couvrent une superficie d'au plus 4 hectares ou sont • contenus • à midi le jour après qu'ils ont été déclarés.	Atteindre le taux de 96 %.

Activité de base : Information géographique			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2000-2001**
Maintien des avantages socioéconomiques associés aux ressources naturelles de l'Ontario.	Pourcentage du territoire ontarien dont les ressources ont été inventoriées et la base géographique a été établie.	Rendre compte des progrès réalisés pour achever la cartographie de base de l'Ontario, l'inventaire des ressources forestières et la base de données sur les ressources naturelles. Aux fins de la base de données sur les ressources naturelles, on rendra compte des progrès réalisés pour répondre aux besoins en données de diverses initiatives, y compris la stratégie Patrimoine vital de l'Ontario et le Système de données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario.	Terminer et évaluer le projet pilote réalisé avec le gouvernement fédéral portant sur la mise à l'essai de nouvelles technologies permettant de dresser la carte de base de l'Ontario au nord de 51°N, ce qui mènera à la planification de projets et au partage de coûts pour la production de cartes (sous réserve de l'affectation de ressources par le gouvernement fédéral). Inventorier 95 % des ressources forestières d'ici la fin de l'exercice. Ajouter au moins dix catégories de données au Système de données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario, élaborer des normes applicables aux données et déterminer des mécanismes de conservation des données (modèles durables de conservation) pour les ensembles de données de base sur les ressources naturelles.

Dépenses réelles provisoires du ministère par activité de base en 1999-2000 (ANCIENNE STRUCTURE)

Remarque : Le MRN a réaligné ses activités de base au cours du processus de planification des activités de 2000-2001. Les données ci-dessous portent sur les dépenses engagées à la fin de 1999-2000 selon l'ancienne structure.

Ministère des Richesses naturelles	
Fonctionnement	458 millions de $
Immobilisations	97 millions de $
	3 360 employés

Gestion des ressources naturelles	
Fonctionnement	283 millions de $
Immobilisations	52 million de $
	2 460 employés

Information géographique	
Fonctionnement	24 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	310 employés

Protection du public et intervention d'urgence	
Fonctionnement	126 millions de $
Immobilisations	45 millions de $
	340 employés

Administration du ministère et bureau central	
Fonctionnement	25 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	250 employés

Remarques :

1. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
2. Les prévisions des dépenses de fonctionnement au début de l'exercice 1999-2000 s'élevaient à 364 millions de dollars (méthode du CCSP). Les augmentations en cours d'exercice se sont chiffrées à 93 millions de dollars. Les postes qui ont connu les augmentations les plus importantes sont les suivants : lutte accrue contre les incendies (47 millions de dollars) et an 2000 (12,9 millions de dollars).
3. Les dépenses nettes (en espèces) pour l'exercice 1999-2000 excluent les sommes provenant des comptes d'affectation spéciale, ainsi que des budgets d'autres ministères et d'autres programmes du ministère. Les recouvrements du ministère en 1999-2000 ont atteint 122,1 millions de dollars, répartis comme suit :

Compte d'affectation spéciale, parcs	36,9
Compte d'affectation spéciale, pêche et faune	50,4
Compte d'affectation spéciale, forêts, et fonds de fiducie	3,6
Recouvrements d'autres ministères et programmes	31,2
Total	**122,1**

Dépenses réelles provisoires du ministère par activité de base en 1999-2000 (NOUVELLE STRUCTURE)

Remarque : Le ministère a réaligné ses activités de base pendant le processus de planification des activités de 2000-2001. Les données ci-dessous indiquent les dépenses que le ministère aurait engagées en 1999-2000 si la nouvelle structure avait été en place. Elles sont fournies pour faciliter la comparaison entre les dépenses de l'exercice précédent et les dépenses prévues pour 2000-2001.

Ministère des Richesses naturelles	
Fonctionnement	458 millions de $
Immobilisations	97 millions de $
	3 360 employés

Gestion des ressources naturelles	
Fonctionnement	267 millions de $
Immobilisations	52 millions de $
	2 415 employés

Information géographique	
Fonctionnement	57 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	395 employés

Protection du public et intervention d'urgence	
Fonctionnement	112 millions de $
Immobilisations	45 millions de $
	320 employés

Administration du ministère et bureau central	
Fonctionnement	22 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	230 employés

Remarques :

1. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
2. Les prévisions des dépenses de fonctionnement au début de l'exercice 1999-2000 s'élevaient à 364 millions de dollars (méthode du CCSP). Les augmentations en cours d'exercice se sont chiffrées à 93 millions de dollars. Les postes qui ont connu les augmentations les plus importantes sont les suivants : lutte accrue contre les incendies (47 millions de dollars) et an 2000 (12,9 millions de dollars).
3. Les dépenses nettes (en espèces) pour l'exercice 1999-2000 excluent les sommes provenant des comptes d'affectation spéciale, ainsi que des budgets d'autres ministères et d'autres programmes du ministère. Les recouvrements du ministère en 1999-2000 ont atteint 122,1 millions de dollars, répartis comme suit :

Compte d'affectation spéciale, parcs	36,9
Compte d'affectation spéciale, pêche et faune	50,4
Compte d'affectation spéciale, forêts, et fonds de fiducie	3,6
Recouvrements d'autres ministères et programmes	31,2
Total	**122,1**

Plan des affectations 2000-2001 approuvées par le ministère par activité de base

Ministère des Richesses naturelles	
Fonctionnement	376 millions de $
Immobilisations	83 millions de $
	3 400 employés

Gestion des ressources naturelles	
Fonctionnement	250 millions de $
Immobilisations	62 millions de $
	2 420 employés

Information géographique	
Fonctionnement	39 millions de $
Immobilisations	8 millions de $
	400 employés

Protection du public et intervention d'urgence	
Fonctionnement	61 millions de $
Immobilisations	13 millions de $
	335 employés

Administration du ministère et bureau central	
Fonctionnement	26 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	245 employés

Remarques :

- Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
- Les données en début d'exercice sont présentées selon la méthode comptable du CCSP. Aucune modification en cours d'exercice.
- Les affectations approuvées excluent les sommes provenant des comptes d'affectation spéciale, ainsi que des budgets d'autres ministères et d'autres programmes du ministère. Les recouvrements du ministère en 2000-2001 sont établis à 105,1 millions de dollars et répartis comme suit :

Compte d'affectation spéciale, parcs,	32,0
Compte d'affectation spéciale, pêche et faune	53,2
Compte d'affectation spéciale, forêts, et fonds de fiducie	1,4
Recouvrements d'autres ministères et programmes	18,5
Total	**105,1**

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du ministère sont les bienvenus. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le ministère et ses programmes en visitant le site Web à l'adresse suivante : www.mnr.gov.on.ca.

Bureau du ministre
Paul Demers
Tél. : (416) 314-2301
Téléc. : (416) 314-2216
Bureau 6630, édifice Whitney
99, rue Wellesley Ouest
Toronto ON M7A 1W3
Courriel : paul.demers@mnr.gov.on.ca

Direction de la coordination des politiques et de la planification
Ray Pichette
Tél. : (416) 314-1923
Téléc. : (416) 314-1948
Courriel : ray.pichette@mnr.gov.on.ca

Direction des services de communications
George Hutchison
Tél. : (416) 314-2119

Téléc. : (416) 314-2102
Courriel : george.hutchison@mnr.gov.on.ca

Information géographique
Jim Hamilton
Tél. : (705) 755-2139
Téléc. : (705) 755-1640
Courriel : jim.hamilton@mnr.gov.on.ca

Protection du public et intervention d'urgence
Jack McFadden
Tél. : (705) 945-5937
Téléc. : (705) 945-5959
Courriel : jack.mcfadden@mnr.gov.on.ca

Gestion des ressources naturelles
Pêche et faune
Bob Beecher
Tél. : (705) 755-1909
Téléc. : (705) 755-1900
Courriel : bob.beecher@mnr.gov.on.ca

Gestion forestière
Bill Thornton
Tél. : (705) 945-6660
Téléc. : (705) 945-6667
Courriel : bill.thornton@mnr.gov.on.ca

Relations avec l'industrie
Riet Verheggen
Tél. : (705) 945-5718
Téléc. : (705) 945-6667
Courriel : riet.verheggen@mnr.gov.on.ca

Terres et eaux
David deLaunay
Tél. : (705) 755-1620
Téléc. : (705) 755-1201
Courriel : david.delaunay@mnr.gov.on.ca

Parcs Ontario
Adair Ireland-Smith
Tél. : (705) 755-1702
Téléc. : (705) 755-1701
Courriel : adair.ireland-smith@mnr.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000

ISBN 0-7778-9771-7

This document is also available in English.